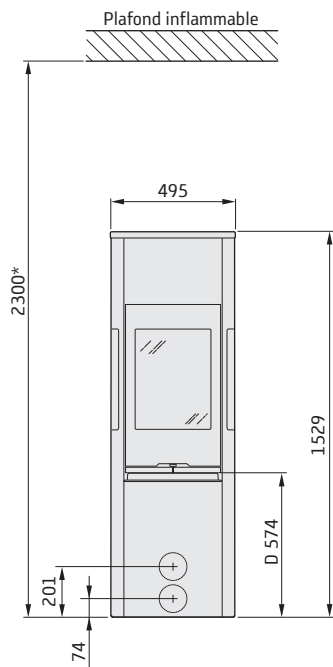


Distances d'installation

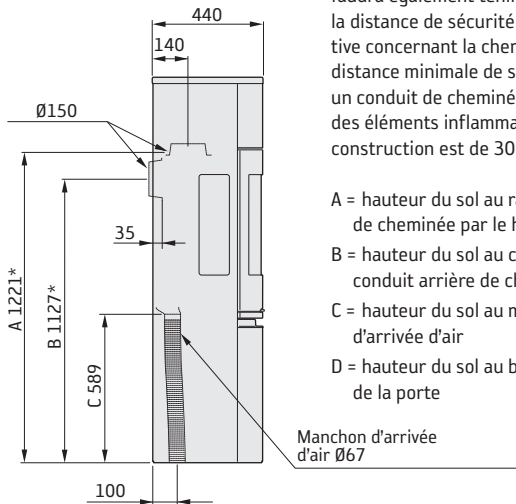
C 596



SI LE POÊLE EST PLACÉ SUR UNE PLAQUE PIVOTANTE (OPTION), les distances d'installation indiquées ci-dessous ne sont pas valables. Vous reporter à la notice de montage de la plaque pivotante.



La plaque de sol indépendante en verre (option) augmente la hauteur de raccordement à la cheminée de 10 mm. Monter les entretoises fournies avec la plaque de sol avant le raccordement.

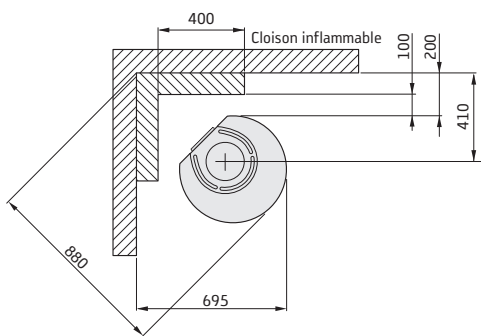


La distance minimale devant l'ouverture du poêle à un élément de construction ou d'ameublement inflammable doit être de 1 mètre.

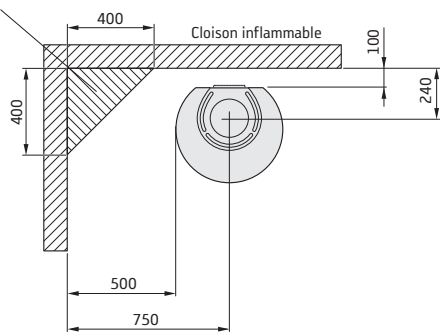
Les plans cotés montrent uniquement les distances d'installation minimales pour le poêle. Lors du raccordement à une cheminée, il faudra également tenir compte de la distance de sécurité normative concernant la cheminée. La distance minimale de sécurité entre un conduit de cheminée non isolé et des éléments inflammables de la construction est de 300 mm.

A = hauteur du sol au raccordement de cheminée par le haut
B = hauteur du sol au centre c/c du conduit arrière de cheminée
C = hauteur du sol au manchon d'arrivée d'air
D = hauteur du sol au bord inférieur de la porte

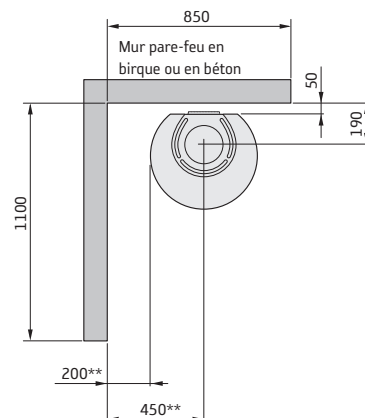
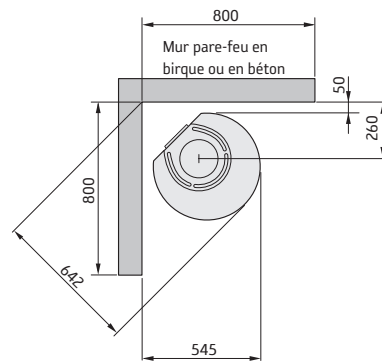
INSTALLATION CONTRE UNE CLOISON ININFLAMMABLE



Zone admise pour tout élément de construction inflammable



INSTALLATION CONTRE UN MUR PARE-FEU



* Si le poêle est placé sur une plaque de sol en verre par exemple (en option), la hauteur à partir du sol est modifiée d'une valeur correspondant à l'épaisseur de la plaque de sol (10 mm pour une plaque de sol indépendante en verre).

** Pour éviter de décolorer la peinture de la cloison ininflammable, nous recommandons de respecter les mêmes distances latérales que pour un mur inflammable.